

Rwanda : le bureau local du Mécanisme en charge des derniers dossiers du TPIR fermera bientôt ses portes

Lucie Mouillaud

RFI, 16 février 2024

A Kigali, le Mécanisme résiduel en charge des derniers dossiers du Tribunal pénal international pour le Rwanda a annoncé la fermeture de son bureau local pour le 31 août prochain. Trente ans après le génocide contre les Tutsis de 1994, une page se tourne pour l'organe des Nations unies.



Logo du Tribunal pénal international pour le Rwanda, TPIR. Wikimedia

Avec notre correspondante à Kigali, Lucie Mouillaud

Selon le greffier du Mécanisme, Abubacarr Tambadou, la décision de fermer le bureau de Kigali a été prise après la suspension indéfi-

nie du procès de Félicien Kabuga pour des raisons de santé en août dernier.

« *Nous changeons notre approche en raison de la réalité de notre situation, c'est-à-dire que nous n'avons plus d'enquêtes ou un procès en cours en tant que tels au Mécanisme, et donc nous ne pouvons plus justifier le maintien en opération d'un bureau local, et le bureau de Kigali ferme* », déclare Abubacarr Tambadou.

Félicien Kabuga était la dernière affaire à être jugée par le Mécanisme. Les trois dossiers restants, Fulgence Kayishema, arrêté l'année dernière en Afrique du Sud, Charles Sikubwabo et Charles Ryandikayo, tous deux fugitifs encore recherchés par les enquêteurs, doivent être remis à la justice rwandaise.

« *Le bureau du procureur du Mécanisme va conserver un nombre limité d'employés au Rwanda pour continuer leur collaboration et leur coopération avec les autorités rwandaises, et la provision d'assistance pour la recherche des fugitifs qui doivent être jugés ici au Rwanda.* »

D'autres opérations au Rwanda continueront d'être menées par le siège du mécanisme

à Arusha en Tanzanie, en particulier les services de protection des témoins.

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda créé en 1994 après le génocide rwandais a lui fermé ses portes formellement en

décembre 2015. Le TPIR a alors transmis ses dernières affaires au Mécanisme résiduel pour les tribunaux pénaux internationaux qui assure le suivi des dossiers.